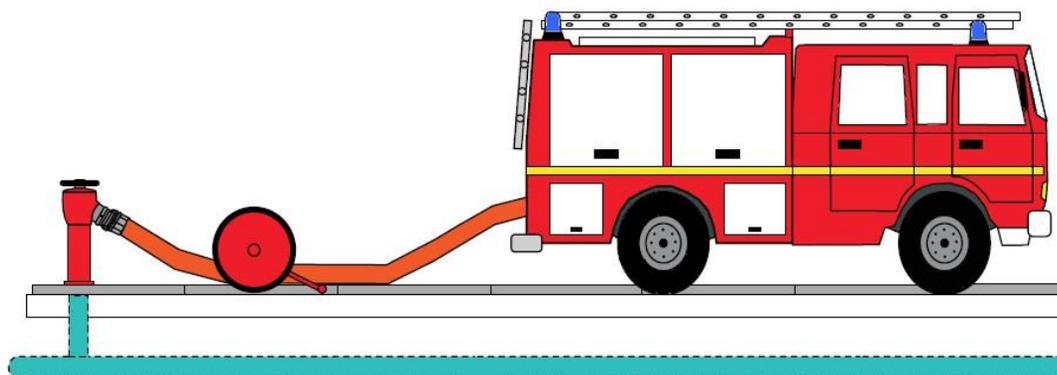


Annexe 03 – Règlement Départemental DECI

Recueil des équipements et caractéristiques techniques des Points d'Eau Incendie

Poteau d'Incendie normalisé (P.I.)



Réseau d'eau sous pression public ou privé

Caractéristiques générales

- Pression de fonctionnement de 1 bar minimum de pression dynamique.
- La source d'alimentation doit permettre d'assurer le débit défini pendant au moins 2 heures
- Les hydrants doivent être installés conformément à la norme NFS 62-200
- Les poteaux normalisés sont de couleur rouge correspondant à la norme NF X08-008
- Les poteaux d'incendie normalisés doivent être situés à moins de 5 m du point de stationnement de l'engin.

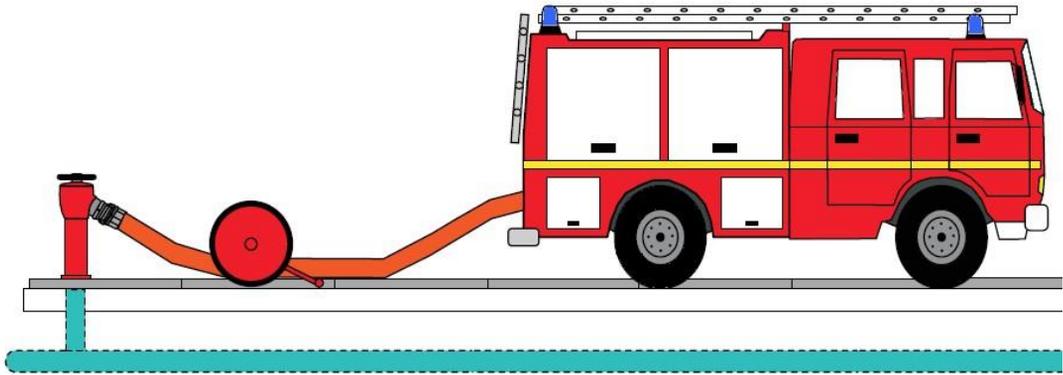
Caractéristiques particulières

- PI de 100 (NFS 61-213) : 1 sortie de 100 mm et 2 sorties de 65 mm (recommandé)
- PI 2x100 (NFS 61-213) : 2 sorties de 100 mm



NOTA : Les bornes de puisages (de couleur vertes) sont réservées à l'usage des professionnels , notamment des entreprises d'assainissement, de travaux public, etc.
Elles ne sont pas prises en compte par le SDIS 22 dans la DECI.

Poteau d'Incendie de 65



Réseau d'eau sous pression public ou privé

Caractéristiques générales

- Pression de fonctionnement de 1 bar minimum de pression dynamique.
- La source d'alimentation doit permettre d'assurer un débit de 30 m³/h pendant au moins 2 heures.
- Les hydrants doivent être installés conformément à la norme NFS 62-200
- Les poteaux normalisés sont de couleur rouge correspondant à la norme NF X08-008
- Les poteaux d'incendie normalisés doivent être situés à moins de 5 m du point de stationnement de l'engin.
- Ce matériel peut utilement remplacer un puisard alimenté ou puisard d'aspiration.

Caractéristiques particulières

- PI de 70 (NFS 61-214) : 1 sortie de 65 mm



Implantation :

Les poteaux d'incendie de 65, 100 ou 2x100 mm doivent être implanté à un emplacement le moins vulnérable possible à la circulation automobile.

Lorsque cette condition ne peut pas être remplie, il doit être équipé d'un système de protection.

Il doit être situé à une distance comprise entre 1 et 5 m du bord de la chaussée accessible aux véhicules de secours, et ses demi-raccords doivent toujours être orientés du côté de la chaussée.

Un volume de dégagement de 0,50 m doit exister autour du poteau.

Poteaux particuliers

Ces poteaux d'incendie particuliers nécessitent des manœuvres spécifiques afin d'être utilisés par les services d'incendie. Il peut s'agir :

- De poteaux relais ;
- De poteaux sur réseaux sur-pressés ;
- De poteaux sur réseaux additivés en mouillant, moussant.

Ces poteaux peuvent être publics ou privés.

Caractéristiques techniques :

- Couleur jaune exclusivement ;
- Réservés exclusivement à la lutte contre l'incendie ;
- Réseau dimensionné pour fournir un débit unitaire suffisant à l'hydrant (8,5 l/s ou 30 m³/h) ;
- Volume suffisant du ou des réservoir(s) qui alimente(nt) l'hydrant (30 m³ minimum) ;
- Pression de 1 bar minimum ;
- Poteaux sur réseaux sur-pressés ;
- Les poteaux sur réseaux additivés sont réservés aux sites industriels.

Aménagements :

- Accessible aux engins en tout temps et toutes circonstances ;
- Dispositif de protection (si poteau implanté dans un endroit vulnérable) de couleur jaune de préférence - Dispositifs rétro réfléchissants au besoin.

Critères de performance :

- Fournir en toutes saisons, un débit minimum de 30 m³/h à 120 m³/h selon la zone d'implantation (débit exigible selon le risque).

Implantation :

- S'inspirer de la NFS 62-200. Les règles d'installation, de réception et de maintenance devront être respectées par l'installateur. Il devra obéir aux mêmes règles d'implantation que les poteaux d'incendie



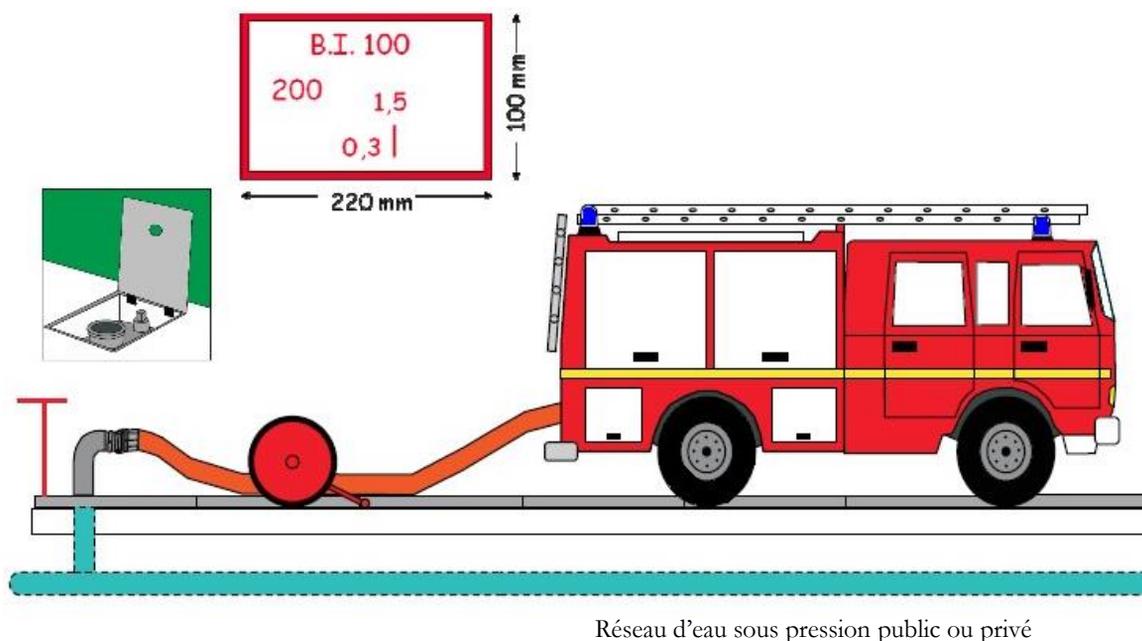
Attention, des précautions doivent être prises par les utilisateurs lors des manœuvres d'ouverture et de fermeture.



Couleurs des poteaux d'incendie

<p>Poteau d'incendie sous pression</p>		<p>Couleur Rouge 65 et 100 mm</p> <p>Couleur Rouge et jaune 150 mm</p>
<p>Poteau d'incendie d'aspiration</p>		<p>Couleur Bleue</p>
<p>Poteau d'incendie sur- pressé</p>		<p>Couleur Jaune</p>
<p>Borne de puisage</p> <p>Hors DECI</p>		<p>Couleur Verte</p>

Bouche d'Incendie normalisée (B.I.)



Caractéristiques générales

- Pression de fonctionnement de 1 bar minimum de pression dynamique.
- La source d'alimentation doit permettre d'assurer le débit défini pendant au moins 2 heures
- Les hydrants doivent être installés conformément à la norme NFS 62-200
- L'hydrant doit être signalé conformément à l'image présentée ci-dessus
- Les bouches d'incendie normalisés doivent être situés à moins de 5 m du point de stationnement de l'engin.

Caractéristiques particulières

- BI de 100 (NFS 61-211) : 1 sortie de 100 mm (raccord Keyzer)



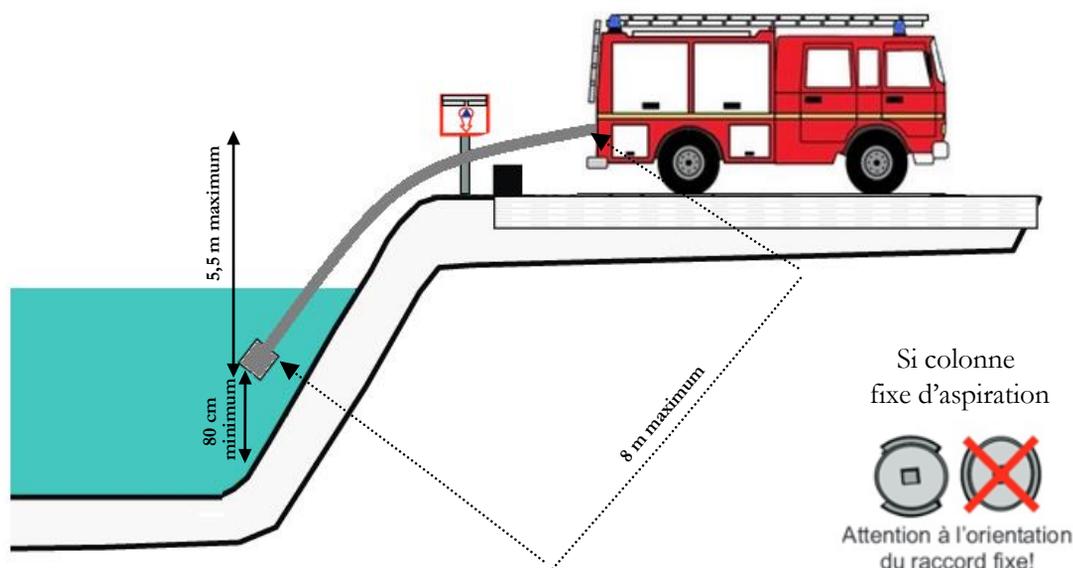
Implantation :

La bouche incendie doit être implantée sur un emplacement le moins vulnérable possible au stationnement des véhicules. Elle doit être située à une distance comprise entre 1 et 5 m du bord de la chaussée accessible aux véhicules de secours.

Un volume de dégagement de 0,60 m doit exister autour de la bouche incendie.

Un espace libre de 2 mètres au-dessus de la bouche incendie est nécessaire à sa mise en œuvre.

Point d'aspiration Réserve à l'air libre



Caractéristiques générales

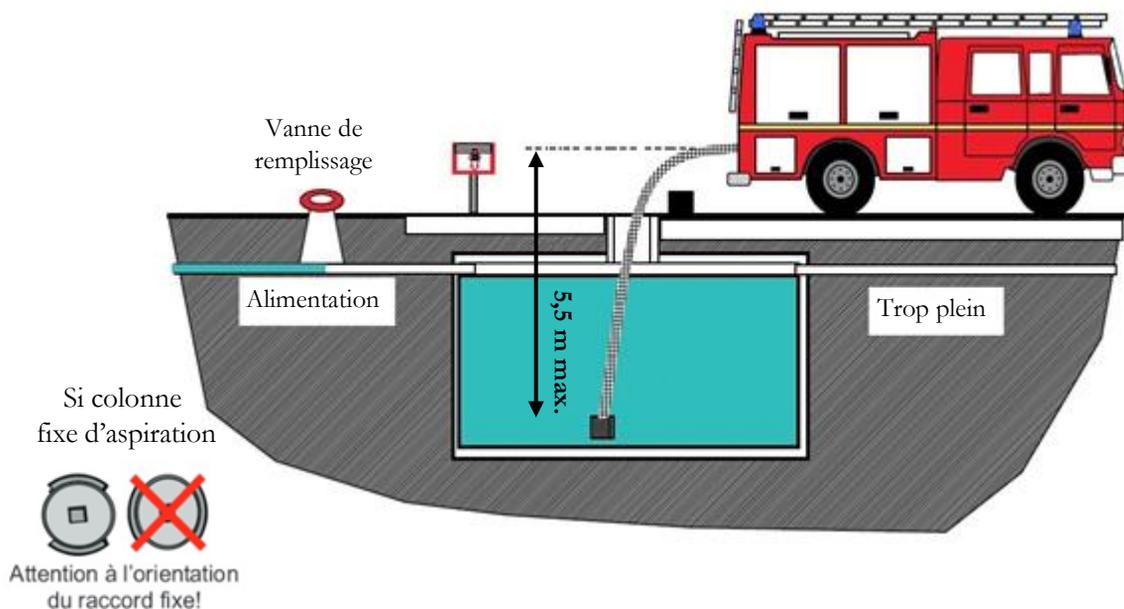
- Aire d'aspiration pour engin pompe
- Distance crépine/engin ≤ 8 m
- Profondeur d'aspiration ≤ 80 cm
- Hauteur entre le point d'aspiration et le niveau d'eau le plus bas $\leq 5,5$ m
- Accessible aux engins en tous temps et en toutes circonstances
- Fournir un volume d'eau de 30 m^3 minimum
- Signalisation du site

Caractéristiques particulières

- Il est possible d'installer une colonne d'aspiration fixe ou un poteau d'aspiration connecté dont l'extrémité immergée doit comporter une crépine sans clapet.
- Le raccord de 100 doit être bien orienté et placé entre 0,5 et 0,8 m du sol.



Citerne enterrée maçonnée



Caractéristiques générales

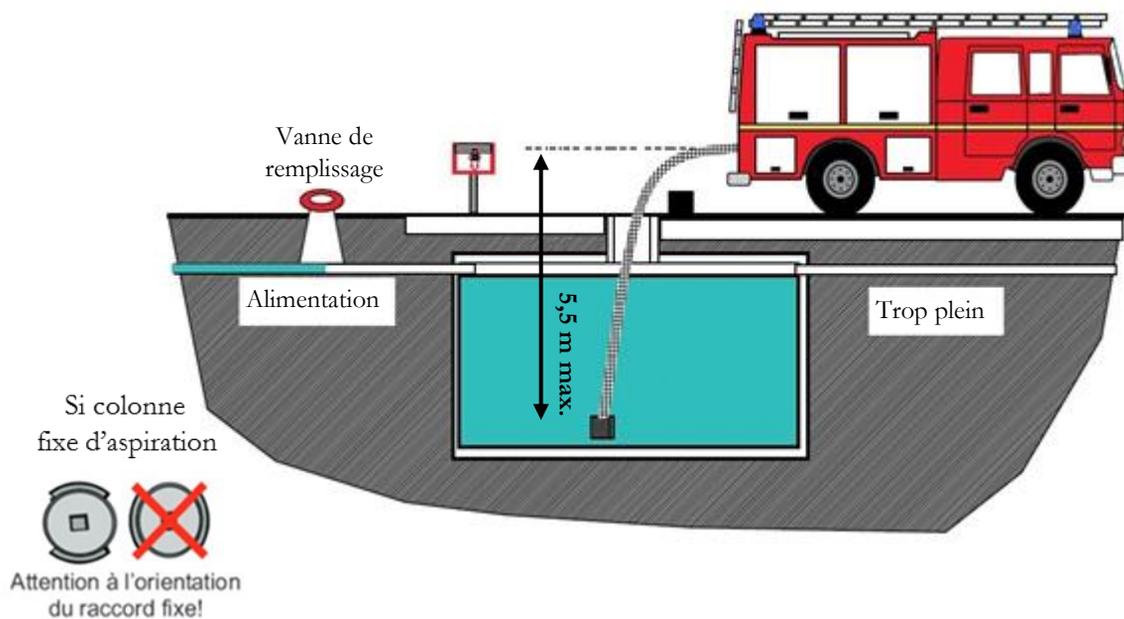
- Signalisation du site et des vannes
- Accessible aux engins en tous temps et en toutes circonstances
- Aire d'aspiration pour engin pompe
- Distance crépine/engin ≤ 8 m
- Profondeur d'aspiration ≤ 80 cm
- Hauteur entre le point d'aspiration et le niveau d'eau le plus bas $\leq 5,5$ m
- Tampon circulaire de fermeture de $\varnothing 80$ cm
- Vanne d'alimentation avec carré ou volant de manœuvre

Caractéristiques particulières

- Il est possible d'installer une colonne d'aspiration fixe ou un poteau d'aspiration connecté dont l'extrémité immergée doit comporter une crépine sans clapet.
- La capacité de la citerne doit être de 120 m^3 . Elle peut être réduite par moitié dans le cas d'une citerne alimentée.



Citerne enterrée préconstruite



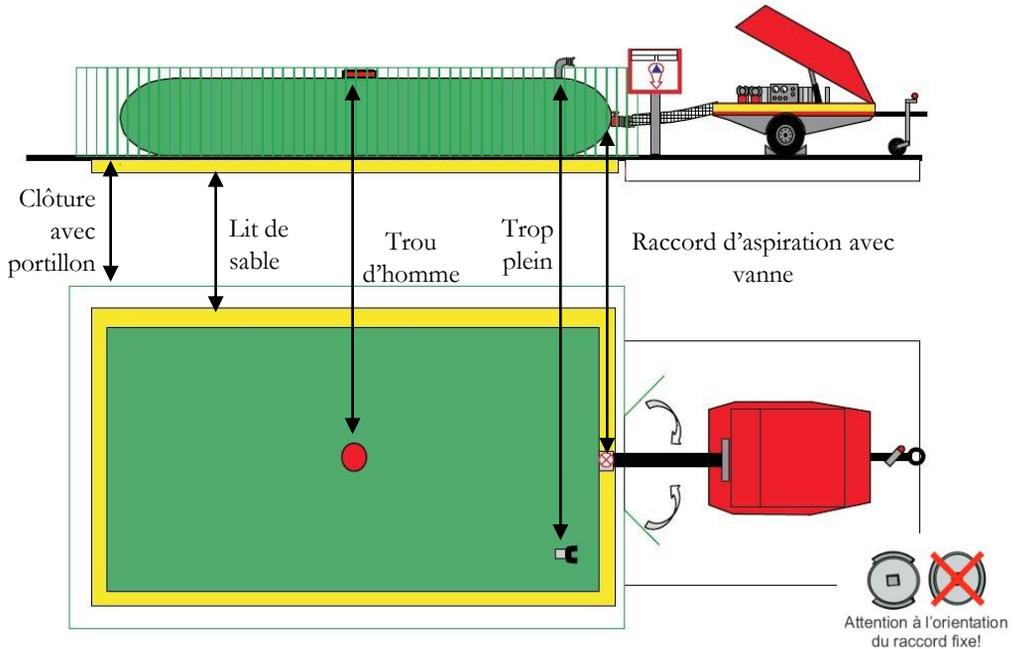
Caractéristiques générales

- Signalisation du site et des vannes
- Accessible aux engins en tous temps et en toutes circonstances
- Aire d'aspiration pour engin pompe
- Distance crépine/engin ≤ 8 m
- Profondeur d'aspiration ≤ 80 cm
- Hauteur entre le point d'aspiration et le niveau d'eau le plus bas $\leq 5,5$ m
- Tampon circulaire de fermeture de $\varnothing 80$ cm
- Vanne d'alimentation avec carré ou volant de manœuvre

Caractéristiques particulières

- Il est possible d'installer une colonne d'aspiration fixe ou un poteau d'aspiration connecté dont l'extrémité immergée doit comporter une crépine sans clapet.
- La capacité de la citerne doit être de 120 m^3 . Elle peut être réduite par moitié dans le cas d'une citerne alimentée.

Citerne souple



Caractéristiques générales

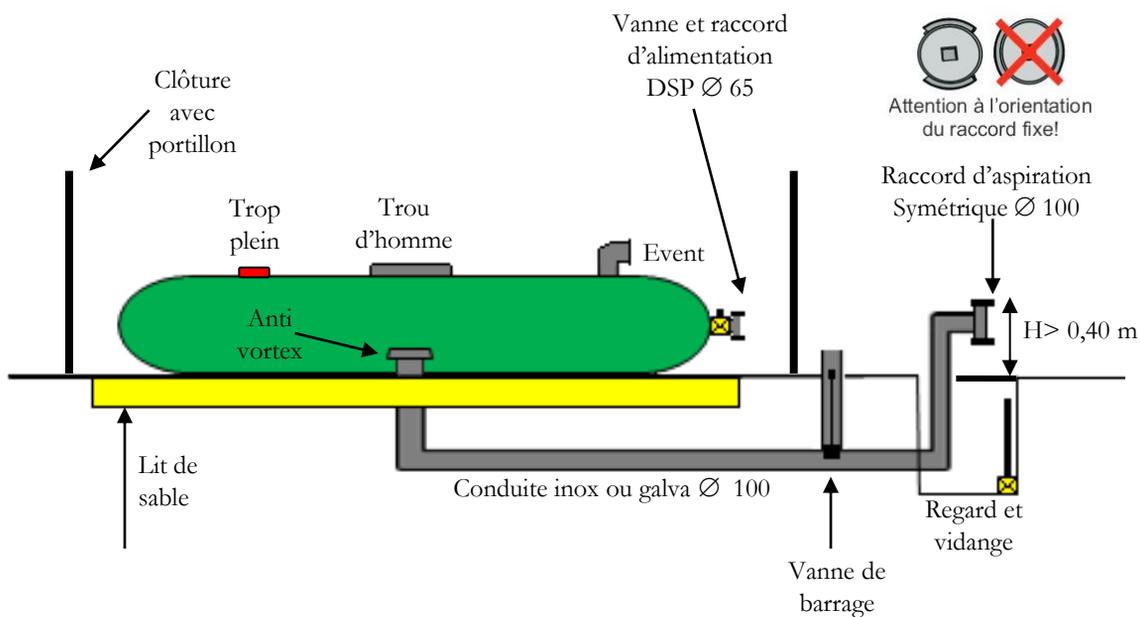
- Signalisation du site et des vannes
- Accessible aux engins en tous temps et en toutes circonstances
- Aire d'aspiration pour engin pompe
- Distance raccord d'aspiration/engin ≤ 4 m
- Raccord d'aspiration « DSP » avec anti-vortex de $\varnothing 100$ mm et vanne de barrage
- Event de $\varnothing 120$ mm
- Trop plein de $\varnothing 80$ avec raccord DSP $\varnothing 65$ doté de bouchon obturateur et chaînette

Caractéristiques particulières

- Il est recommandé d'installer un poteau d'aspiration pour remédier au problème de gel
- La capacité de la citerne doit être de 120 m^3
- Dans le cas d'une alimentation d'un engin pompe via un poteau d'incendie piqué sur la citerne souple, le poteau est de couleur bleue et équipé d'un raccord symétrique tournant sans coquille.



Citerne souple hors gel



Caractéristiques générales

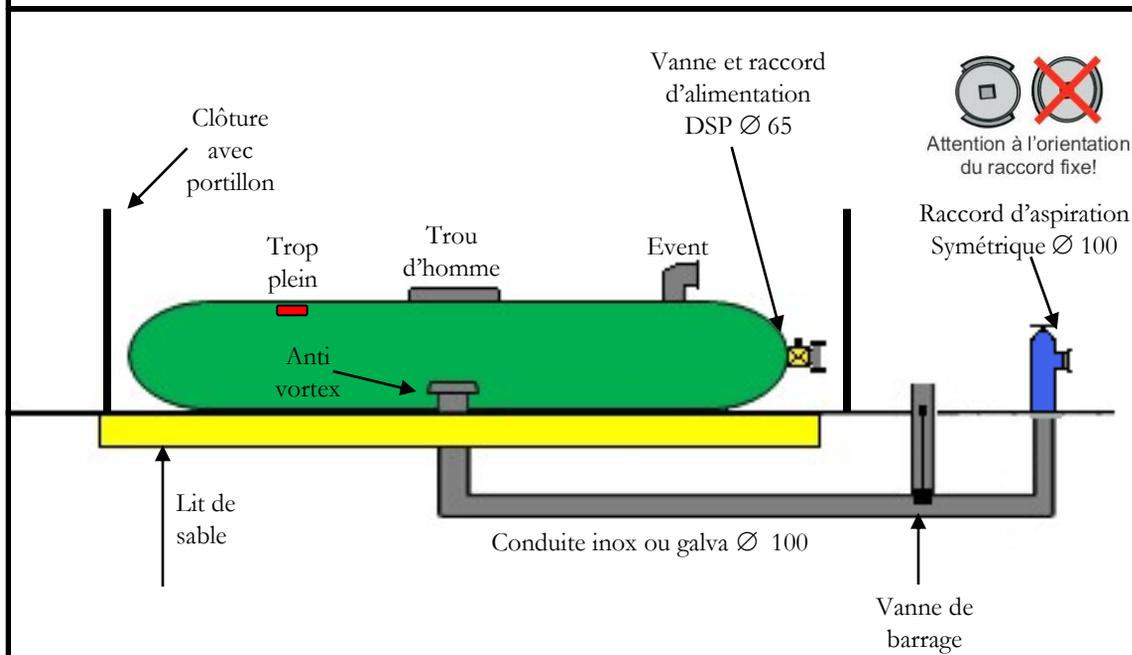
- Signalisation du site et des vannes
- Accessible aux engins en tous temps et en toutes circonstances
- Aire d'aspiration pour engin pompe
- Distance raccord d'aspiration/engin ≤ 4 m
- Raccord d'aspiration « DSP » / Anti-vortex de Ø 100 mm / vanne de barrage / Event de Ø 120 mm / Trop plein de Ø 80
- Alimentation avec raccord DSP Ø 65 doté de bouchon obturateur et chaînette

Caractéristiques particulières

- La capacité de la citerne doit être de 120 m³
- Il est recommandé d'installer un poteau d'aspiration pour remédier au problème de gel
- Dans le cas d'une alimentation d'un engin pompe via un poteau d'incendie piqué sur la citerne souple, le poteau est de couleur bleue et équipé d'un raccord symétrique Ø100 mm



Citerne souple hors gel avec Poteau d'aspiration



Caractéristiques générales

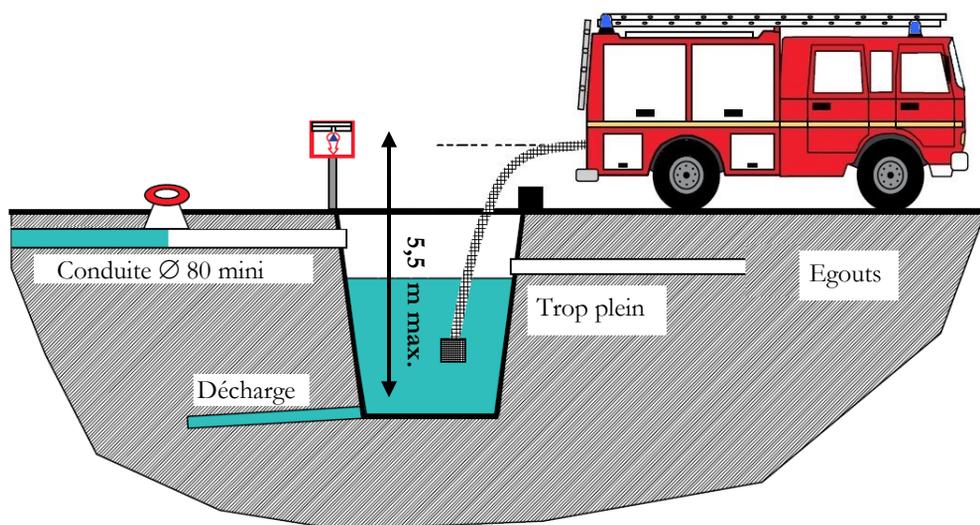
- Signalisation du site et des vannes
- Accessible aux engins en tous temps et en toutes circonstances
- Aire d'aspiration pour engin pompe
- Distance raccord d'aspiration/engin ≤ 4 m
- Raccord d'aspiration « DSP » / Anti-vortex de Ø 100 mm / vanne de barrage / Event de Ø 120 mm / Trop plein de Ø 80
- Alimentation avec raccord DSP Ø 65 doté de bouchon obturateur et chaînette

Caractéristiques particulières

- La capacité de la citerne doit être de 120 m³
- Il est recommandé d'installer un poteau d'aspiration pour remédier au problème de gel
- Dans le cas d'une alimentation d'un engin pompe via un poteau d'incendie piqué sur la citerne souple, le poteau est de couleur bleue et équipé d'un raccord symétrique Ø100 mm



Puisard alimenté ou puisard d'aspiration



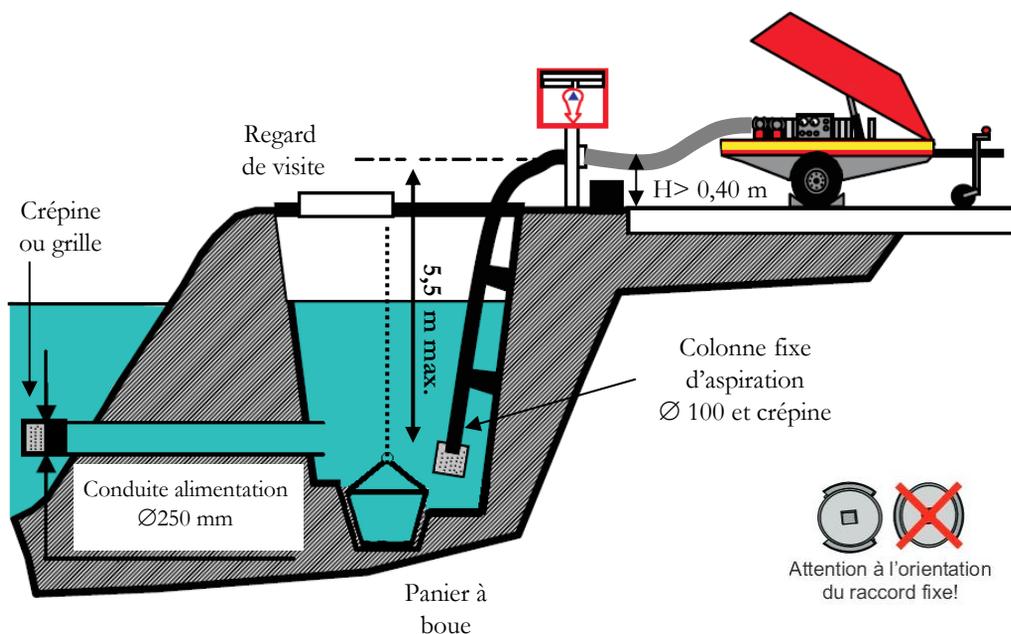
Caractéristiques générales

- Signalisation du site et des vannes
- Accessible aux engins en tous temps et en toutes circonstances
- Aire d'aspiration pour engin pompe
- Volume du puisard de 2 à 4 m³
- Profondeur d'aspiration ≥ 80 cm
- Hauteur entre le point d'aspiration et le niveau d'eau le plus bas $\leq 5,5$ m
- Distance crépine/engin ≤ 8 m

Caractéristiques particulières

- Fournir un volume de 30 m³ minimum
- Tampon circulaire de fermeture Ø 80 centimètres.
- Vanne de remplissage avec carré ou volant de manœuvre

Puisard déporté ou en communication



Caractéristiques générales

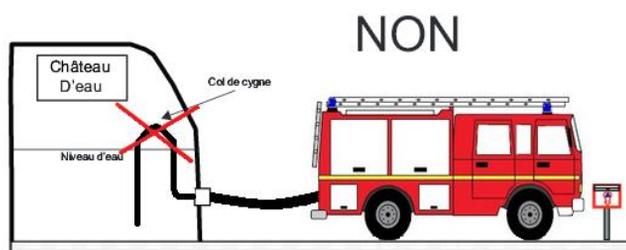
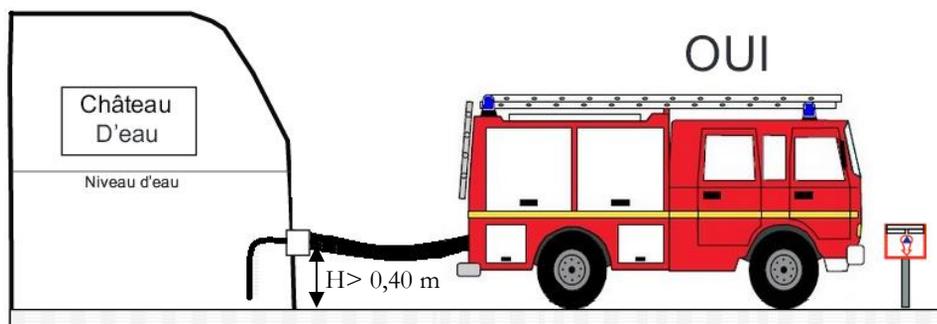
- Fournir en toutes saisons, 120 m³ minimum en 2 heures
- Capacité du puisard 4 m³ Signalisation du site
- Aire d'aspiration pour engin pompe
- Accessible aux engins en tous temps et en toutes circonstances
- Colonne fixe d'aspiration de Ø 100 mm
- Raccord d'aspiration « DSP » avec anti-vortex de Ø 100 mm et vanne de barrage
- Distance raccord d'aspiration/engin ≤ 4 m

Caractéristiques particulières

- Prévoir dispositif de fermeture pour faciliter l'entretien du puit ;
- Prévoir dispositif pour descendre au fond du puit (entretien, récupération panier à boues ;
- Tampon circulaire de fermeture Ø 80 centimètres.



Prise sur château d'eau ou réservoir aérien



Caractéristiques générales

- Aire d'aspiration pour engin pompe
- Distance raccord d'aspiration/engin ≤ 4 m
- Accessible aux engins en tous temps et en toutes circonstances
- Raccord d'aspiration « DSP » avec anti-vortex de $\varnothing 100$ mm, vanne de barrage et dispositif de purge

Caractéristiques particulières

- $\frac{1}{2}$ raccord orienté à l'horizontal
- Bouchon obturateur et chaînette
- Fournir un volume minimum de 30 m^3
- Signalisation du site et des vannes
- Attention à ne pas installer de col de cygne (voir schéma)
- Hauteur entre le sol et le $\frac{1}{2}$ raccord de $\varnothing 100$ mm : entre 70 et 80 cm

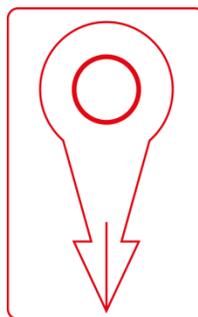


Signalisation des Points d'Eau Incendie

Caractéristiques générales

-La signalisation d'un Point d'Eau Incendie est uniformisée pour l'ensemble du territoire national, particulièrement dans un objectif de maîtrise des coûts, avec les éléments minimums suivants :

- symbole du panneau : un disque avec flèche blanc sur fond rouge ou inversement ;
- panneau de type « signalisation d'indication » rectangulaire de dimension 30 cm x 50 cm environ. Pour la signalisation des bouches d'incendie cette dimension peut être réduite pour apposition sur façade. À l'inverse ces dimensions peuvent également être agrandies pour d'autres P.E.I.;
- installée entre 0,50 m. et 2 m. environ du niveau du sol de référence (selon l'objectif de visibilité souhaité) ;
- indique l'emplacement du P.E.I. (au droit de celui-ci : la flèche vers le bas) ou signale sa direction (en tournant la flèche vers la gauche, vers la droite ou vers le haut). L'indication de la distance ou autre caractéristique d'accès peut figurer dans la flèche ou sur d'autres parties du panneau ;
- la couleur noire, rouge, blanche peut être utilisée pour les indications ;
- des mentions complémentaires peuvent être apposées, par exemple :
 - à la périphérie du disque : l'indication de la nature du P.E.I. (B.I., point d'aspiration, citerne, ...)
 - au centre du disque, dans l'anneau : l'indication du volume en mètres cube ou du débit en mètres cube par heure, du diamètre de la canalisation en mm (alimentant le P.E.I.), une signalétique du P.E.I.
 - sur les autres parties du panneau :
 - la mention : « POINT D'EAU INCENDIE » ;
 - le numéro d'ordre du P.E.I. ;
 - l'insigne de la commune ou de l'E.P.C.I. ;
 - des restrictions d'usage ;
 - * ...
- Cette signalisation, lorsqu'elle indique l'emplacement du P.E.I., peut être orientée pour être visible depuis un véhicule de lutte contre l'incendie en fonction de l'axe ou des axes de son arrivée.



Signalisation des Points d'Eau Incendie

Remarques :

Il appartient à chaque maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, d'interdire ou de réglementer le stationnement au droit des prises d'eau, des aires d'aspiration ou des zones de mise en station des engins d'incendie qui le nécessiteraient. De même, l'accès peut être réglementé ou interdit au public. Pour mémoire l'article R.417.10 II 7° du code de la route interdit le stationnement au droit des bouches d'incendie. panneau doit être implanté en bordure de voie carrossable, de préférence publique).

Dans les zones où la circulation et/ou le stationnement peuvent perturber la mise en œuvre des prises d'eau, des protections physiques peuvent être mises en place afin d'interdire aux véhicules l'approche des prises d'eau ou d'assurer leur pérennité. Ces dispositifs ne doivent pas retarder la mise en œuvre des engins des services d'incendie et de secours.



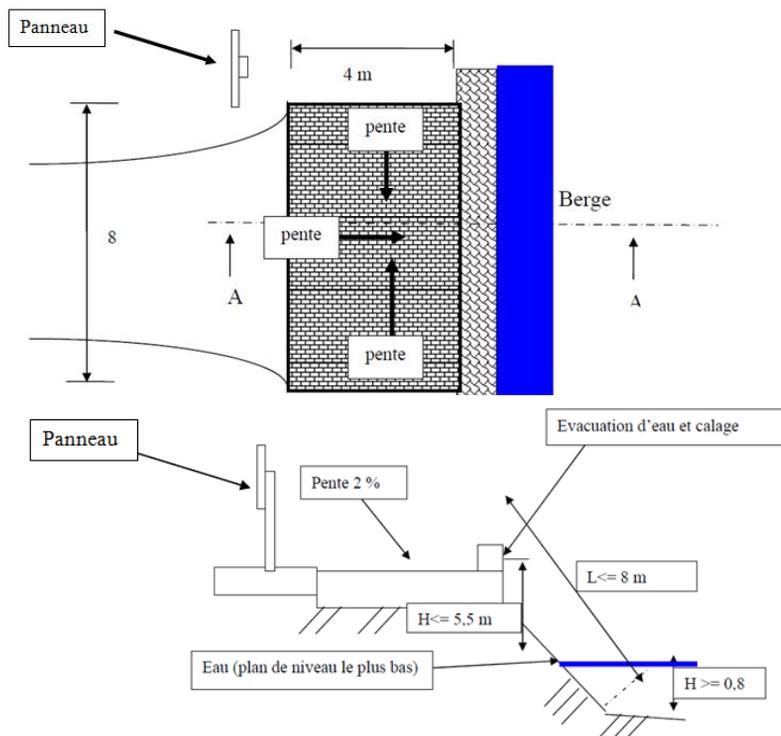
Aires d'aspiration

Aire d'aspiration pour Engin Pompe Tonne:

- Surface de 32 m² minimum (8 m x 4 m)
- Résistance au sol de 16 tonnes minimum
- Accessible aux engins non hors chemin
- Dispositif anti recul d'une hauteur de 20 à 30 cm
- Légère pente (2%) pour l'évacuation des eaux de refroidissement des pompes
- Aire de retournement dans les voies sans issue

Aire d'aspiration pour moto pompe remorquée :

- Surface de 12 m² minimum (4m x 3m)
- Résistance au sol de quelques tonnes
- Accessible aux engins non hors chemin
- Dispositif anti recul d'une hauteur de 20 à 30 cm
- Légère pente (2%) pour l'évacuation des eaux de refroidissement des pompes
- Aire de retournement dans les voies sans issue





Le nombre de plates formes devant équiper un point d'aspiration dépend de sa capacité attendue ou prescrite, donc du nombre de sorties de 100 mm équipant la réserve. Ainsi:

Nombre de sorties de 100 mm	Nombre de plates formes de 32 m ²
1 à 2	1
3 à 4	2
5 à 6	3
7 à 8	4

Prises d'aspiration

Pour être utilisables, il peut être nécessaire, et dans certains cas prescrits, que les points d'aspiration soient équipés de dispositifs (prises d'aspiration) permettant la mise en aspiration des engins-pompes des sapeurs-pompiers.

Ces prises d'aspiration sont des dispositifs fixes d'aspiration ou des poteaux d'aspiration (bleus). Le diamètre de raccordement est impérativement en 100 mm. Le nombre de sorties de 100 mm à installer dépend directement de la capacité en m³ de la ressource, ainsi :

	Capacités prescrites				
	≤ 60 m ³	≤ 120 m ³		≤ 240 m ³	Par tranche de 240 m ³
Nombre de sorties de 100 mm	1	1	2	2	2

Caractéristiques des sorties de 100 mm :

- équipées d'une vanne papillon ¼ de tour de DN 100 mm,
- équipées de demi-raccords symétriques type AR à la norme NFS 61-701, tenons orientés en position strictement verticale (l'un au-dessus de l'autre),
- équipées de bouchons obturateurs avec chaînette,
- espacées d'un minimum de 40 cm,
- parallèles entre elles,
- hauteur entre 0,5 et 0,8 m par rapport à l'aire de stationnement de l'engin,
- protégées éventuellement par un coffre de couleur bleue identique à ceux équipant les poteaux d'incendie d'aspiration. Dans ce cas, cette protection doit pouvoir être ouverte avec les accessoires de manœuvre des poteaux d'incendie normalisés.

Dispositif fixe d'aspiration

Un dispositif fixe d'aspiration est composé d'au moins :

- un $\frac{1}{2}$ raccord symétrique placé entre 0,5 m et 0,8 m au-dessus de l'aire d'aspiration
- une canalisation rigide ou semi-rigide ;
- une crépine sans clapet implantée au moins à 0,5 m du fond du bassin et à 0,3 m en dessous du niveau le plus bas du volume disponible.

La hauteur géométrique d'aspiration (différence entre le niveau de l'eau et le niveau du sol accessible aux engins) ne dépasse pas 6 m.

Les colonnes d'aspiration doivent être espacées entre elles d'au minimum 4 m entre-elles et implantée à moins de 8 m de la plate-forme d'aspiration.

